

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bureau 2022-2023 des autorités

Conformément aux dispositions du règlement général de commune, les Autorités exécutive et législative ont procédé à la nomination de leur bureau.



Lors de sa séance du 24 juin 2022, le Conseil général a procédé à la nomination de son bureau :

Président	Florian Dreyer
Premier vice-président	Niels Rosselet-Christ
Seconde vice-présidente	Gloria Dias
Secrétaire	Cécile Mermet Meyer
Secrétaire suppléant	Adrien Pagnier
Questeurs	René Perret Caryl Tüller

Dès le 1^{er} juillet 2022, l'organisation du Conseil communal se déclinera comme suit :

Président	Frédéric Mairy
Vice-président	Christophe Calame
Secrétaire	Éric Sivignon
Membres	Yves Fatton Benoît Simon-Vermot

La répartition des dicastères et des suppléances reste inchangée :

Dicastère	Chef de dicastère	Suppléant
Administration et protection de la population (DAPP)	Benoît Simon-Vermot	Christophe Calame
Jeunesse et enseignement (DJE)	Christophe Calame	Frédéric Mairy
Territoire, sports et culture (DTSC)	Éric Sivignon	Yves Fatton
Infrastructures (DI)	Yves Fatton	Benoît Simon-Vermot
Economie, finances, cohésion sociale et santé (DEFCOS)	Frédéric Mairy	Éric Sivignon

Val-de-Travers, le 30 juin 2022

LE CONSEIL COMMUNAL



CONTACT | Christian Reber, chancelier
Chancellerie

+41 32 886 43 94 | christian.reber@ne.ch